



L'obligation dans la Tora d'instituer des tribunaux

Instituer des juges et des magistrats

Justice... justice seule tu rechercheras

Le commandement de suivre la justice est exprimé sous la forme d'une redondance : « Justice, justice, tu poursuivras ». De nombreux commentateurs depuis le Talmud se penchent sur la signification de cette répétition.

דברים פרק טז

כ צדק צדק, תרדוף--למען תחיה וירשת את-הארץ, אשר-יהוה אלהיך נתן לך.

תלמוד בבלי מסכת סנהדרין דף לב/ב

רב אשי אמר מתניתין כדשנין קראי אחד לדין ואחד לפשרה כדתניא צדק צדק תרדף אחד לדין ואחד לפשרה

ספר פנים יפות על דברים פרק טז פסוק כ

צדק צדק תרדוף וגו', נראה פירושו ע"ד שאחז"ל [ב"מ ל ע"ב] לא חרבה ירושלים אלא שהעמידו דבריהם על דין תורה, דהיינו שלא עשו לפני משורת הדין

רבנו בחיי על דברים פרק טז פסוק כ

ביאורו שאם ירדוף אדם אחר מדת הדין הכלול מן הרחמים הנקראת חסד ה'

Deutéronome, chapitre 16

20) **C'est la justice, la justice** seule que tu dois rechercher, si tu veux te maintenir en possession du pays que l'Éternel, ton Dieu, te destine.

Talmud de Babylone, Traité Sanhédrin, 32b

Rav Achi interprète ainsi cette redondance du verset (Cf supra : « C'est la justice, la justice »), le premier terme désigne la loi et le second l'accord mutuel entre les parties (lorsque ceux-ci arrivent à se rendre justice eux-mêmes sans contraindre l'autre sous l'autorité de la loi).

Panim Yafot, Deutéronome 16.20

C'est la justice, la justice etc. Il faut expliquer cette redondance à la lumière du talmud (Baba metsia 30b): Jérusalem n'a été détruite que parce que la justice s'en tenait à la stricte loi. Ils n'ont pas appliqué le principe selon lequel, il faut rechercher le sens profond de la loi.

Rabénu Behayé, Deutéronome 16.20

Le sens de la redondance est le suivant: il existe un deuxième sens de la justice qui inclut la miséricorde et que l'on appelle la grâce de Dieu